

CONTRAT D'APPRENTISSAGE : LE RÉUSSIR EN 5 ETAPES AVEC LE CFA ADAPSSA



FAIRE SON CHOIX MÉTIER

Étape 1. Je m'informe sur les métiers qui me plaisent : recherches, stages, rdv entreprises suivi par une chargée de développement du CFA Adapssa, dédiée à votre projet.



SÉLECTIONNER UN DIPLÔME

Étape 2. Se renseigner sur les diplômes (ou titres professionnels) en contrat d'apprentissage pour le métier retenu : CIO, forum, salons, portes ouvertes... Là encore, on vous guidera.



SE PRÉ-INSCRIRE

Étape 3. Je trouve un organisme de formation et je m'y pré-inscris : on vous aidera à prendre les devants !



TROUVER UN EMPLOYEUR

Étape 4. Je trouve un employeur et signe un contrat d'apprentissage. Le CFA Adapssa vous guidera pour anticiper la recherche de l'entreprise qui pourra vous accueillir.



SIGNATURE DU CONTRAT

Étape 5. L'enjeu de ce contrat réside dans le choix de l'entreprise et de l'organisme de formation : on est là pour faciliter ce partenariat.

INSCRIPTION DANS L'OF

Étape finale. De juin à septembre, vous pouvez vous inscrire dans l'organisme de formation et débuter les cours dès le début de l'année scolaire.



.....

CFA ADAPSSA

accueil@cfa-adapssa.fr

05 53 74 02 16